



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-118059>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-118059

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie d'Aix-en-Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130001700012

Ville : Aix-en-Provence

Code postal : 13100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1726008>

Identifiant interne de la consultation : REGIE_GEN_REL

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mathilde Robin

Numéro de téléphone du contact : +33 442919605

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Formulaire Dc2 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des services spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivités territoriales

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : ACCORD CADRE DE REGIE GENERALE POUR LES EVENEMENTS ET LES MANIFESTATIONS ORGANISES PAR LA VILLE D'AIX EN PROVENCE (RELANCE)

Code CPV principal - Descripteur principal : 79952100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Cette consultation vise à assurer la régie générale de certaines manifestations organisées par la Ville, en répondant à l'ensemble des besoins techniques et humains nécessaires à leur réalisation. Le marché sera conclu pour une période ferme de 2ans à compter de sa date de notification. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par prix unitaires (BPU) selon les stipulations de l'acte d'engagement. La valeur estimée du marché est indicative et établie pour toute la durée de l'accord cadre. Les modalités de présentation des candidatures et des offres, ainsi que la liste des documents à fournir, sont précisées dans le règlement de la consultation (RC)

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Aix en Provence 13100 - Aix en Provence

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 960000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot : 1 :** Régie générale pour les manifestations culturelles récurrentes (hors Biennale). Ce lot couvre les événements organisés de manière régulière par la Ville, en particulier par la Direction de la culture et le Conservatoire, tel que les Festival des écrivains du Sud, le Carnaval, ou le festival Musique dans la Rue

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79952100

Lieu d'exécution du lot : Commune d'Aix en Provence

- **Description du lot : 2 :** Régie générale pour les événements relevant d'une programmation culturelle ponctuelle. Ce lot concerne les manifestations organisées de manière exceptionnelle dans le cadre d'opérations culturelles, notamment par le service Ville créative. Pour les deux prochaines années, il s'agit principalement des événements liés à la Biennale (de mi-avril à mi-juin et de mi-septembre à mi-novembre), ainsi que de quelques événements se tenant sur les sites cézanniens

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79952100

Lieu d'exécution du lot : Commune d'Aix en Provence

- **Description du lot : 3 :** Régie générale pour événements protocolaires, sportifs et autres organisations de la Ville, hors champ culturel.. Ce lot vise les manifestations non culturelles organisées par la ville, tels que les événements protocolaire, institutionnels, sportifs, forum des associations ect...

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 79952000

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondreauneconsultation>. La ville d'Aix-En-Provence attire l'attention du candidat sur le fait qu'il est de sa responsabilité de déclarer des coordonnées valides. L'adresse e-mail indiquée pour le téléchargement sera la seule adresse utilisée pour informer le candidat des éventuelles modifications et transmettre les compléments d'information lors de la consultation. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de la Ville d'Aix en Provence d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. La procédure mise en oeuvre est une procédure ouverte. Les opérateurs économiques présenteront ainsi leurs candidatures et leurs offres simultanément. A ce titre, l'ensemble des conditions de remise des plis (candidature et offre) est défini au règlement de la consultation. Les formats de fichier acceptés par l'acheteur sont précisés au règlement de la consultation. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/10/2025